

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Grand'Place

N° : 13

Boîte :

Code postal : 6460

Commune : Chimay

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0201.712.587

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

07-04-2020

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LALMANT ALAIN

RUE LONG DES BOIS 39

6470 Sivry

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

LALOYAUX DAMIEN

RUE DU COUVENT 6

6500 Barbençon

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

BAYARD EDDY

LES ARZILLIERES 49

6590 Momignies

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-10-13

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

THIRY ERIC

RUE ALBERT DUMONT 65A

6463 Lompret

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

GUIOT GEORGETTE

LES ROUTURES 40

6500 Thirimont

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-22

Fin de mandat : 2022-09-20

Administrateur

COLLIN JACQUY

AVENUE DE L'ESPLANADE 19

6500 Beaumont

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DAUBERCIE MARYSE

RUE CHANTRENNE 41

6590 Momignies

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DUCOEUR MICHEL

RUE CHAMP COLIN 100

6440 Froidchapelle

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DUVAL RENE

RUE DE LA RAMEE 28

5660 Cul-des-Sarts

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Vice-président du Conseil d'Administration

DOMER STEPHANE

RUE DU VAILIER 174

6460 Villers-la-Tour

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DARDENNE TANGUY

RUE DES GRANDSARTS 66

6460 Villers-la-Tour

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

MEERTENS WILLY

RUE DE MAUBERT 50

6464 Rièzes

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Président du Conseil d'Administration

DGST & PARTNERS SRL (B00288)

0458736952

RUE DE LA CONCORDE 27

4800 Verviers

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-15

Fin de mandat : 2025-06-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

WILLIAUME ALAIN (A02054)

RUE DE LA CONCORDE 27

4800 Verviers

BELGIQUE

SOHET PIERRE (A01658)

CHAUSSÉE DE MARCHE 492

5000 Namur

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>52.031.450</u>	<u>50.740.525</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.962.145	1.799.311
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	48.451.410	48.267.600
Terrains et constructions		22	209.810	207.609
Installations, machines et outillage		23	45.756.841	45.740.212
Mobilier et matériel roulant		24	450.213	615.877
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.034.547	1.703.901
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	617.894	673.614
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	85.746	85.746
Participations		282	21.350	21.350
Créances		283	64.396	64.396
Autres immobilisations financières		284/8	532.148	587.868
Actions et parts		284	522.295	582.515
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	9.853	5.353

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.874.687	12.931.475
Créances à plus d'un an		29	1.210.188	1.257.327
Créances commerciales		290	1.210.188	1.257.327
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.793.419	1.450.355
Stocks		30/36	1.793.419	1.450.355
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	154.766	141.017
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.638.653	1.309.338
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.992.311	5.771.807
Créances commerciales		40	2.664.096	4.326.305
Autres créances		41	1.328.215	1.445.502
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	161.096	2.155.280
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	161.096	2.155.280
Valeurs disponibles		54/58	1.182.938	1.950.638
Comptes de régularisation	6.6	490/1	534.735	346.068
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	60.906.137	63.672.000

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>41.019.521</u>	<u>41.351.306</u>
Indisponible	6.7.1	10/11	6.465.528	6.465.528
		110	3.380.700	3.380.700
		111	3.084.828	3.084.828
Plus-values de réévaluation		12	7.823.932	8.058.724
Réserves		13	26.311.846	26.077.054
Réserves indisponibles		130/1	1.008.422	1.008.422
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.008.422	1.008.422
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.105.084	1.105.084
Réserves disponibles		133	24.198.340	23.963.548
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	418.215	750.000
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	19.886.616	22.320.694
Dettes à plus d'un an	6.9	17	11.040.067	12.088.167
Dettes financières		170/4	11.037.067	12.085.167
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	11.037.067	12.085.167
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	3.000	3.000
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.243.830	9.142.461
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.048.100	1.048.100
Dettes financières		43	422.979	381.817
Etablissements de crédit		430/8	422.979	381.817
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.335.979	4.592.560
Fournisseurs		440/4	2.335.979	4.592.560
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	372.495	80.597
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	547.614	796.001
Impôts		450/3	167.955	331.462
Rémunérations et charges sociales		454/9	379.659	464.539
Autres dettes		47/48	1.516.664	2.243.385
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.602.719	1.090.066
TOTAL DU PASSIF		10/49	60.906.137	63.672.000

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	19.662.508	21.066.453
Chiffre d'affaires	6.10	70	15.449.933	17.526.649
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	-6.576	-24.890
Production immobilisée		72	3.287.486	2.404.771
Autres produits d'exploitation	6.10	74	930.760	827.809
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	905	332.114
Coût des ventes et des prestations		60/66A	19.630.482	20.050.139
Approvisionnements et marchandises		60	7.483.862	10.009.850
Achats		600/8	7.856.629	10.191.784
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-372.766	-181.935
Services et biens divers		61	2.537.912	2.364.110
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	4.591.404	4.315.412
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.674.110	2.561.281
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	35.924	-104.179
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	133.610	154.725
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.173.660	748.942
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	32.026	1.016.314

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	90.898	88.325
Produits financiers récurrents		75	90.898	88.325
Produits des immobilisations financières		750	46.812	45.896
Produits des actifs circulants		751	96	9
Autres produits financiers	6.11	752/9	43.990	42.421
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	302.768	265.958
Charges financières récurrentes	6.11	65	258.900	265.958
Charges des dettes		650	258.857	265.958
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	43	
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	43.869	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-179.844	838.681
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	151.941	96.705
Impôts		670/3	151.941	278.490
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		181.785
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-331.785	741.976
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-331.785	741.976

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	418.215	1.491.976
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-331.785	741.976
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	750.000	750.000
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	418.215	750.000
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		741.976
Rémunération de l'apport		694		741.976
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	2.544.166
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	1.252.645	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041	213.860	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	4.010.671	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8121P	XXXXXXXXXX	744.855
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	303.670	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.048.526	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>2.962.145</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	425.039
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	8.886	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	433.924	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	217.429
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	6.686	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	224.115	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	209.810	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	74.048.929
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.431.091	
Cessions et désaffectations	8172	148.927	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	-213.860	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	76.117.232	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	11.050.770
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	11.050.770	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	39.359.486
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.152.158	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	100.483	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	41.411.162	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	45.756.841	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	3.677.792
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	45.931	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	3.723.723	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	3.061.914
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	211.596	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	3.273.510	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	450.213	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	1.703.901
8166	1.721.929	
8176	1.391.282	
(+)/(-) 8186		
8196	2.034.547	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	2.034.547	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8392P	XXXXXXXXXX	157.700
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	157.700	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	136.350
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522	136.350	
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	<u>21.350</u>	
283P	XXXXXXXXXX	64.396
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)	<u>64.396</u>	
8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	582.515

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

60.220

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393

522.295

Plus-values au terme de l'exercice

8453P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)

522.295

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P	XXXXXXXXXX	5.353
--------	------------	-------

Mutations de l'exercice

Additions

8583

4.500

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)

9.853

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653		
------	--	--

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
AREWAL 0627818345 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne BELGIQUE	A	62	25		2021-12-31	EUR	27.800	1.000
ZE-MO 0844379951 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne BELGIQUE	A C	1.030	17,17		2021-06-30	EUR	260.665	-17.549
		5	13,51					

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	161.096	2.155.280
8686	6.195	2.000.398
8687	154.900	154.882
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- PRODUITS ACQUIS GRD - AUGMENTATION REVENU - GREG
- CHARGES A REPORTER - RTE

Exercice
495.500
39.235

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	3.380.700
(110)	3.380.700	
111P	XXXXXXXXXX	3.084.828
(111)	3.084.828	
8790	44.528	
87901		
8791	6.421.000	
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	100.120
8762	35.910
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.048.100
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.048.100
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.048.100

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	3.888.900
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	3.888.900
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.888.900

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	7.148.167
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	7.148.167
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	3.000
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	7.151.167

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	12.085.167
8931	
8941	
8951	
8961	12.085.167
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	12.085.167
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	167.955
450	
9076	
9077	379.659

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- CONCESSION TLD
- INTERETS COURUS SUR CREDITS BANCAIRES
- PRODUITS GRD A REPORTER
- BONUS/MALUS

Exercice
748.194
16.776
47.729
1.798.398

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

GRD

EP

CONCESSION TLD

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	15.205.597	17.273.106
	134.790	148.956
	109.546	104.587
740		
9086	49	51
9087	49,2	50,4
9088	66.198	69.347
620	3.171.741	3.000.565
621	1.161.912	1.056.892
622		
623	257.751	257.954
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	23.127	11.079
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	12.797	
Reprises	9113		115.258
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.266	8.340
Autres	641/8	131.344	146.385
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,2	2,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	2.382	4.295
Frais pour la société	617	78.105	138.098

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

PRODUITS 284'

DIVERS

PRODUITS 29'

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

CHARGES SUR CREDITS TLD

CHARGES SUR CREDITS GRD

DIVERS

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	46.812	45.896
	96	9
	43.990	42.421
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	-239	9.159
	259.096	249.999
		7.300

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	905	332.114
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	905	332.114
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	905	332.114
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	2.217.529	748.942
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	2.173.660	748.942
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	48.444	24.174
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.125.216	724.768
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	43.869	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	43.869	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

AMORTISSEMENT PLUS VALUE RAB
 DNA

Codes	Exercice
9134	151.941
9135	264.072
9136	112.131
9137	
9138	
9139	
9140	
	234.792
	368.452

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

$(76A + 76B - 66A - 66B) * 25\%$

Exercice
554.156

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.883.377	3.865.070
9146	2.674.716	2.358.123
9147	912.338	841.760
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	39.180
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	85.746	85.746
9262	21.350	21.350
9272		
9282	64.396	64.396
9292		
9302		
9312		
9352	303.613	247.932
9362		
9372	303.613	247.932

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	16.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS - 1	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	2.000.000				
IRS - 2	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	1.700.000				

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

NA

Valeur comptable	Juste valeur

RÈGLES D'ÉVALUATION

AIESH - Règles d'évaluation 2022

En vertu de l'avis CNC 2020/01, et de l'article 3 :59 §2 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, afin de permettre une comparaison et de préserver la lisibilité des comptes annuels, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés en vue de les rendre comparables selon les rubriques du schéma des comptes annuels applicable à l'exercice 2020. Il en résulte que comme indiqué dans les données d'identification (C-app 1) des présents comptes annuels, les données de la rubrique capitaux propres ne sont donc pas identiques à ceux publiés antérieurement.

I. Comptes d'actif

II. Immobilisation incorporelles.

A partir de 2015, les acquisitions de logiciels informatiques sont inscrites en immobilisations incorporelles à leur valeur d'acquisition. Elles suivent par ailleurs les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

III. Immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition pour

A. terrains et constructions et C. mobilier, matériel roulant et outillage, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition.
 B. installations techniques et machines, concernant les immobilisations dans le réseau, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition augmentée de frais généraux internes fixés à 16% de manière à traiter de manière équivalente les immobilisations achetées directement à des tiers et celles produites par l'AIESH elle-même.
 En effet, les immobilisations dans le réseau sont majoritairement réalisées par les équipes de l'AIESH. Dans ce cas, Les travaux d'investissement que l'AIESH réalise pour elle-même sont organisés en chantiers qui sont alimentés par six types de coûts :

Des coûts directs :

- les marchandises et matières premières qui sont prélevées dans le magasin et valorisées au prix de revient calculé suivant la formule du prix moyen pondéré
- les prestations de sous-traitants ou d'achats directs qui sont imputés aux chantiers au prix facturé par le fournisseur
- la main d'oeuvre interne qui est imputée aux chantiers sur base des relevés d'heures prestées individuelles, valorisées au prix de revient
- l'utilisation des véhicules et engins de la société qui sont valorisés en fonction des km parcourus ou des heures d'utilisation

Des coûts indirects :

- la couverture des frais généraux qui est valorisée à 16% du coût des quatre types de coûts directs.
- la couverture des frais d'études qui est valorisée à 6% du coût des quatre types de coûts directs.

Les chantiers toujours en cours à la clôture de l'exercice sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations en cours" à l'actif du bilan.

Les chantiers terminés sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations corporelles" à l'actif du bilan.

Participation de tiers

Les participations payées par des tiers sont inscrites à leur valeur nominale sur des comptes séparés en diminution de la valeur immobilisée.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement dès la première année aux taux prévus dans la méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017, pour le GRD ou suivant leur vitesse de dépréciation pour les autres immobilisations.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition ou de prix de revient diminuée des interventions de tiers.

Concernant les réseaux rachetés aux associés en 2003, la base d'amortissement est la valeur de construction actualisée. La vétusté déduite pour fixer le prix d'achat est traitée comme une première tranche d'amortissement.

Taux d'amortissement pour le GRD :

- Bâtiments industriels : 3%
- Bâtiments administratifs : 2%
- Câbles : 2%
- Lignes : 2%
- Postes, cabines et sous-stations : 3%
- Raccordements : transformation : 3%
- Raccordements : lignes et câbles : 2%
- Appareils de mesure : 3%
- Télétransmission : 10%
- Fibres optiques : 5%
- Mobilier et outillage : 10%
- Matériel roulant : 20%
- Commande à distance et équipements de dispatching : 10%
- Equipement de labo : 10%
- Equipement administratif (matériel informatique) : 33%
- Compteurs télémétrés et électroniques : 10%
- Compteurs à budget : 10%
- Compteurs communicant : 6,67%
- Logiciels informatiques spécifiques (type gestion réseaux) : 10%

Taux d'amortissements hors GRD :

- Station de captation : mat et pylône : 3%
- Station de captation : matériel électronique : 15%
- Câbles et lignes de réseau de télédistribution : 5%
- Matériel électronique de réseau de télédistribution : 15%
- Branchement de télédistribution : 5%
- Terrains construits et bâtiments : 3%
- Outillage : 10%
- Mobilier et aménagements de bureaux : 10%
- Matériel de bureau (matériel informatique) : 33%
- Matériel roulant : 20%

A partir de l'exercice 2015, afin de respecter les règles fiscales s'appliquant dorénavant à l'AIESH, les investissements de l'année sont amortis au prorata du nombre de mois complets de leur utilisation par l'AIESH, calculés sur base de la date de la facture d'achat. Pour les travaux internes portés aux immobilisations, même si la facturation est concentrée sur la fin de l'année, tous les investissements de l'année seront amortis sur six mois dans la mesure où ils résultent de travaux réalisés et mis en service tout au long de l'exercice.

Désaffectation des biens mis hors services

Annuellement, la valeur des biens mis hors service ou démontés est extraite de la valeur des immobilisations. La partie restant à amortir est portée au compte de résultat.

Réévaluation des actifs immobilisés (installations techniques du GRD).

Conformément à la méthode décrite dans le rapport 2004, la valeur des actifs immobilisés du GRD a été maintenue à la valeur des CI (CI, Capitaux Investis ou RAB, Regulated Asset Base) intervenant dans le calcul de la rémunération équitable par annulation des plus-values relatives aux installations désaffectées.

La réévaluation réalisée en 2003 a été complétée par la réévaluation des lignes 63 KV en 2008.

A partir de 2009, l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an est pris en charge par les tarifs d'utilisation du réseau. Ce taux de 2% est fixé par l'AR du 02.09.2008 pour les trois premières années de la première période régulatoire débutant en 2009. La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape pour les exercices 2015 et 2016 maintient le principe de l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an. La nouvelle méthodologie en vigueur de 2019 à 2023 conserve l'application de cet amortissement conventionnel de 2% sur la plus-value RAB.

IV. Immobilisations financières

Elles sont reprises à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

En cas de perte de valeur durable, les participations financières font l'objet de réductions de valeurs proportionnelles à la valeur comptable des parts détenues, en limitant cette réduction à 20% par année et à 10% pour l'année de prise de participation. Inversement, les réductions de valeur sont corrigées au même rythme en cas d'amélioration durable de la situation financière de la participation.

V. Créances à plus d'un an

Il s'agit de la valeur actualisée sur trente ans des redevances dues pour la concession du réseau de télédistribution. La valeur est corrigée chaque année en fonction des redevances facturées.

VI. Stocks et commandes en cours.

Les travaux en cours comprennent les travaux en cours pour des tiers, en ce compris les réparations de dégâts à facturer. Ils sont évalués en prix de revient comme décrit en III. Les travaux pour tiers peuvent faire l'objet de réductions de valeur pour traduire la difficulté à en obtenir le paiement.

Les stocks comprennent la valorisation des pièces en magasin au prix d'achat moyen pondéré. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeur pour traduire leur vétusté ou leur obsolescence.

VII. Créances à un an au plus

Les montants à recevoir des clients ou d'autres tiers sont inscrits à leur valeur nominale. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeurs pour traduire l'incertitude quant à leur recouvrement.

VIII. Placement de trésorerie et IX. valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.
Les soldes de gridfee et les soldes régulatoires sont inscrits à l'actif s'ils présentent un solde débiteur.

2. Comptes de passif

IV. Réserves

Les dotations et les reprises aux autres réserves se font en application des statuts de l'AIESH.

VI. Subside en capital

Les subsides en capital sont repris à leur valeur nominale.
Ils sont annuellement transférés au compte de résultats au même rythme que l'amortissement du bien concerné.

VII. Provisions pour risques et charges.

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. La provision est reprise si la charge concernée survient ou si le risque estimé a disparu. L'évaluation des provisions a lieu annuellement.

VIII. Dettes à plus d'un an et IX. dettes à un an au plus.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.
Les soldes de gridfee et les soldes régulatoires sont inscrits au passif s'ils présentent un solde créditeur.

3. Soldes de gridfee et les soldes régulatoires

Le gridfee pour les utilisateurs BT dont le compteur est relevé annuellement est calculé sur base des volumes estimés en référence aux consommations de l'année précédente. Sauf pour les utilisateurs dont le compteur est relevé le 31.12, cette méthode génère des écarts en raison des différences entre les volumes estimés et les volumes réellement consommés qui peuvent cependant être approchés à partir des volumes de l'allocation.

Annuellement, le gridfee comptabilisé est corrigé par un gridfee interne de régularisation calculé sur la différence entre le volume facturé et le volume de l'allocation.

Au fur et à mesure des relèves d'index futures, le solde de régularisation sera extourné, puis passé en résultat après la relève complète des compteurs pour l'exercice donné.

Selon que le solde du gridfee de régularisation est débiteur ou créditeur, il est porté à l'actif ou au passif du bilan.

La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017 garantit au GRD une rémunération équitable des capitaux. Des raisons indépendantes du GRD (coûts non gérables) peuvent conduire à un résultat supérieur ou inférieur à la rémunération équitable. L'écart entre le résultat réel et la rémunération équitable est appelé solde régulatoire. Il doit être rendu au marché ou récupéré selon qu'il est positif ou négatif et est inscrit au passif ou à l'actif des comptes de régularisation selon le cas ; le degré de certitude attaché à ce solde dépend des décisions de la Cwape depuis l'entrée en vigueur du décret Wallon du 11.04.2014.

4. Scission du bilan par activité

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsqu'aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 90% au GRD et pour 10% à la télédistribution.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du conseil d'administration de la SC AIESH sur l'exercice 2022 présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration de la SC AIESH a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société concernant l'exercice 2022 s'étendant du 01.01.2022 au 31.12.2022.

1. Commentaires sur les comptes annuels.

1.1. Les comptes de bilan.

1.1.1. ACTIF

L'actif immobilisé de l'AIESH est de 52.031.449,84 euros, en augmentation de 1.290.925,15 euros :

- Les immobilisés corporels et incorporels du GRD s'élèvent à 48.883.722,23 euros.

La méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour les périodes de 2015 à 2018, imposait de distinguer les actifs immobilisés antérieurs et postérieurs au 01.01.2014, appelés respectivement 'immobilisés primaires' et 'immobilisés secondaires'. Bien que la nouvelle méthodologie relative à la période 2019-2023 ne maintienne pas cette obligation, la comptabilisation des nouveaux immobilisés dans la partie secondaire a été conservée.

Les immobilisés primaires (communs compris) sont de 24.740.136,05 euros :

- . Terrains et constructions : 39.985,45 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 24.700.150,60 euros

Les immobilisés secondaires sont de 24.143.586,47 euros :

- . Immobilisations incorporelles : 2.962.145,47 euros
- . Terrains et constructions : 169.824,15 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 18.793.747,21 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 450.212,79 euros
- . Immobilisations en cours : 1.767.656,85 euros

- L'immobilisé pour la télédistribution est de 748.194,06 euros ;

Suite à la concession, le réseau de télédistribution est maintenu à l'actif du bilan. Il a été augmenté une dernière fois en 2012 des investissements réalisés avant le 30.09.2012 et sera amorti en conservant les règles applicables en 2012. La charge d'amortissement sera couverte par les produits déjà acquis ou futurs de la convention de concession.

- Les immobilisés concernant les réseaux d'éclairage public des communes associées sont de 1.781.639,28 euros ;
 - . Installations techniques et machines (réseaux) : 1.514.748,69 euros
 - . Immobilisations en cours : 266.890,59 euros

- Les immobilisations financières de l'AIESH sont de 617.893,98 euros.

Les actifs circulants de l'AIESH sont de 8.874.686,87 euros, en diminution de 4.056.788,61 euros :

- La créance à plus d'un an de 1.210.188,29 euros représente les engagements actualisés de TELENET srl dans le cadre de la concession du réseau de télédistribution ;
- Les travaux en cours s'élèvent à 154.766,03 euros ;
- Les stocks de marchandises sont de 1.638.653,13 euros en augmentation de 329.315,21 euros ;
- Les créances à un an au plus diminuent de 1.779.496,24 euros, se situant à 3.992.311,19 euros ;
- Les placements de trésorerie sont de 161.095,59 euros en diminution de 1.994.184,46 euros ;
- Les valeurs disponibles sont de 1.182.937,70 euros, en diminution de 767.700,62 euros ;
- Les comptes de régularisation à l'actif s'élèvent à 534.734,94 euros, en augmentation de 188.667,00 euros, représentant :

... des charges à reporter relatives au gestionnaire de transport RTE pour un montant de 39.235,06 euros.

... des produits acquis du GRD pour un montant de 495.499,88 euros composés d'une augmentation du revenu autorisé accordée par la CWAPE pour couvrir l'impact de l'inflation en 2022 pour un montant de 434.505,34 euros et d'une avance de 60.925,15 euros accordée par la CREG pour assumer la prise en charge des clients bénéficiant du statut BIM au cours du 4^{ième} trimestre 2022.

1.1.2. PASSIF

Les capitaux propres de l'AIESH sont de 41.019.520,76 euros :

- les plus-values ont diminué de 234.792,10 euros suite au transfert aux réserves du montant des plus-values RAB amorties ;
- les réserves ont augmenté de 234.792,10 euros suite au transfert opéré, voir ci-dessus.
- Le bénéfice reporté des exercices précédents diminue de 331.785,47 euros

Aucune nouvelle mise en réserve n'est proposée à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023 concernant l'affectation du résultat 2022.

Aucune provision n'est inscrite au bilan 2022.

Les dettes sont de 19.886.615,95 euros, en diminution de 2.434.077,99 euros :

- les dettes à plus d'un an sont de 11.040.067,18 euros, en diminution de 1.048.099,97 euros résultant de la soustraction des tranches d'emprunts échues en 2022 ;
- les dettes échéant dans l'année sont de 1.048.099,97 euros ;
- les dettes financières correspondent aux tranches des crédits échus au 31 décembre 2022 prélevées en janvier 2023.
- les dettes envers les fournisseurs sont de 2.335.978,99 euros, en diminution de 2.256.581,08 euros ;
- les dettes salariales, fiscales et sociales sont de 547.613,73 euros, en diminution de 248.387,57 euros ;
- les acomptes reçus pour des travaux à réaliser s'élèvent à 372.494,79 euros, en augmentation de 291.897,41 euros.
- les autres dettes s'élèvent à 1.516.663,50 euros, constituées
 - .. des avances versées par la Région Wallonne pour assumer les remboursements des prosumers de la redevance réseau facturée par leur fournisseur pour un montant de 1.400.900,99 euros,
 - .. de dettes diverses pour 115.762,51 euros ;
- les comptes de régularisations sont de 2.602.718,81 euros, en augmentation de 1.512.652,64 euros. Ils reprennent notamment :
 - .. des intérêts sur emprunts échéant en 2022 pour 16.776,02 euros ;
 - .. des produits reportés pour 202.472,40 euros ;
 - .. des produits perçus ou à percevoir pour la concession du réseau de télédistribution qui doivent être reportés sur la période de concession et ne sont pas encore portés au compte de résultats : 748.194,06 euros.
 - .. des passifs régulateurs du GRD non affectés aux tarifs pour les exercices 2020 et 2021, respectivement de 171.427,88 euros et 771.853,39 euros.
 - .. du passif régulateur d'uniformisation du GRT 2022 non affecté au tarif pour un montant de 576.233,16

1.2. Les comptes de résultats.

1.2.1. CHARGES

Les charges d'exploitation sont de 19,63 millions d'euros, en diminution de 2,09 % par rapport à 2021 et comprennent notamment :

- Les achats d'énergie destinée à la compensation des pertes, aux fournitures aux clients protégés et à l'éclairage public sont de 1.139.641,42 euros ;
- Les coûts du transport sont de 1.625.412,64 euros, soit 1.375.931,98 euros pour les GRT, 27.941,43 euros pour les échanges avec le GRD voisin et 221.539,23 euros pour le GRD à lui-même (clients OSP) ;
- Le coût des achats de marchandises est de 1.475.168,02 euros, en augmentation de 95,80% ;
- Le coût des certificats verts s'élève à 54.509,15 euros en augmentation de 262,54% ;
- Le coût de la sous-traitance est de 1.318.657,33 euros, en augmentation de 31,24% ;
- Le coût des surcharges OSP facturées par Elia en vue d'être refacturées aux utilisateurs du réseau est inscrit dans le coût des approvisionnements pour un montant de 2.050.529,63 euros, en diminution de 54,17%.

- Les services et biens divers sont de 2.537.911,54 euros, en augmentation de 7,37% ;
- Les frais de personnel sont de 4.591.404,21 euros, en augmentation de 6,40% ;
- Les charges d'amortissement sont de 2.674.109,64 euros, en augmentation de 4,41% ; ce montant inclut la prise en charge de 234.792,10 euros au titre d'amortissement de la plus-value RAB autorisé par la méthodologie tarifaire 2019-2023.
- Des réductions de valeurs sur stocks pour un montant de 43.451,04 euros, une reprise de réduction de valeurs sur travaux en cours pour une somme de 20.324,45 euros, ainsi qu'une réduction de valeurs sur créances commerciales de 12.797,45 euros ;
- Les autres charges d'exploitation sont de 133.610,37 euros en diminution de 21.114,19 euros ;
- Les charges financières des emprunts souscrits sont de 302.768,40 euros, en augmentation de 13,84% ;
- Des charges d'exploitation non récurrentes ont été actées pour 2.173.659,79 euros concernant notamment :
 - .. Amortissement des installations du GRD désaffectées : 48.444,23 euros
 - .. Cotisation de responsabilisation pension 2022 : 367.416,29 euros
 - .. Prise en charge du passif régulateur de distribution pour 2021 : 771.853,39 euros
 - .. Prise en charge du passif régulateur de distribution pour 2022 : 168.576,00 euros
 - .. Prise en charge des passifs régulateurs de transport pour 2021 et 2022 sous déduction des montants déjà imputés aux tarifs : 815.166,04 euros
- Suite à la soumission de l'AIESH à l'impôt des sociétés (depuis le 01.01.2015), la charge fiscale comptabilisée estimée s'élève à -151.941,08 euros. Cette somme est entièrement couverte par des versements anticipés effectués en 2022.

1.2.2. PRODUITS

Les produits d'exploitation passent de 21,06 à 19,66 millions d'euros en diminution de 6,66% :

- Le chiffre d'affaires de l'AIESH est de 15.449.932,88 euros, en diminution de 2.076.716,01 euros :
 - Les prestations du GRD sont de 15.205.597,47 euros en diminution de 11,97% ;
 - Les ventes en télédistribution sont de 109.545,70 euros. Elles concernent des prestations diverses pour la SRL TELENET ;
 - Le chiffre d'affaires de l'activité EP de l'AIESH s'élève à 134.789,71 euros.
- La variation des travaux en cours est négative de 6.575,66 euros ;
- La production immobilisée est de 3.287.485,54 euros, en augmentation de 36,71% ;
- Les autres produits d'exploitation sont de 930.760,27 euros, en augmentation de 102.950,88 euros ;
- Les produits financiers récurrents sont de 90.898,31 euros, en augmentation de 2.573,21 euros.

1.3. Résultat et dividendes payés aux communes associées.

L'AIESH a réalisé en 2022 un résultat en perte après impôt de -331.785,47 euros.

Une reprise sur le bénéfice reporté des exercices précédents a été opérée à hauteur du même montant.

Compte tenu de la conjoncture difficile qui a caractérisé l'année 2022 et du résultat déficitaire qui en découle, il est dès lors proposé à l'assemblée générale de ne pas procéder au versement de dividendes pour cet exercice.

La conjonction de facteurs défavorables explique en grande partie la dégradation du résultat : une baisse du volume des kWh BT distribués en 2022, une augmentation des charges salariales engendrée par les indexations successives et la dérive inflationniste qui a impacté le prix de la plupart des biens et services divers nécessaires à l'activité de l'AIESH.

2. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Nous renvoyons le lecteur vers les points 2 & 7 relatifs aux risques et incertitudes.

4. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant.

6. Affectation du résultat

Il est proposé à l'assemblée générale de ne pas procéder au versement de dividendes pour l'exercice 2022 (cf point 1.3.).

7. Risques et incertitudes

Au-delà du risque inhérent au développement de toute activité économique, les principaux risques et incertitudes tiennent pour l'activité GRD à l'évolution du cadre législatif et l'interprétation qu'en fait le régulateur dans l'exercice de ses missions de contrôle. Pour l'activité de télédistribution, les risques se trouvent dans la capacité du concessionnaire de l'activité à honorer ses engagements jusqu'à leur terme. Néanmoins, depuis la reprise de la concession par la SRL TELENET (juin 2017), une amélioration dans le respect des échéances de paiement de nos factures est à souligner.

Nous rappelons brièvement l'interdiction de principe pour un GRD de réaliser des activités ne relevant pas de sa mission de service public. Ces adaptations concernent principalement l'activité de télédistribution.

ATRIAS

Malgré son démarrage en novembre 2021, la banque de données centralisée du secteur énergétique belge baptisée ATRIAS continue à nécessiter des budgets de plus en plus importants pour le développement de ses nouvelles versions : budget 2020 de 37.192.370,00€, budget 2021 de 46.619.380,00€, budget 2022 de 53.252.113,00 € et budget 2023 de 64.684.694,00 €.

La communication obligatoire avec cette plate-forme très complexe entraîne des adaptations coûteuses de nos systèmes informatiques internes (ERP back-office).

La méthodologie tarifaire 2024/2028 retardée d'un an

De commun accord entre les gestionnaires de réseaux et la Cwape, l'entrée en vigueur de la nouvelle méthodologie 2024/2028 a été postposée d'un an. Elle couvrira donc la période 2025 à 2029. La méthodologie appliquée en 2024 sera une prolongation de celle en vigueur de 2019 à 2023. La publication du projet de méthodologie 2025/2029 est prévue pour le 1/6/2023. Le nouveau taux accordé pour calculer la rémunération du réseau (RAB) des GRD risque d'être inférieur à celui accordé dans la méthodologie 2019-2023 (4,053%). Dans ce cas de figure défavorable, la rémunération équitable de l'AIESH s'en trouverait réduite d'autant.

La reprise de la partie du réseau de distribution d'électricité de Couvin gérée par ORES

Pour rappel, la date de reprise du réseau de distribution d'électricité de Couvin gérée par ORES a été fixée au 1^{er} janvier 2024. De nombreuses rencontres thématiques (financières, juridiques et techniques) sont organisées avec les représentants d'ORES ASSETS et AIESH. Celles-ci sont constructives et ont permis de progresser.

Néanmoins, de nombreux défis restent encore à relever sur le plan opérationnel. Les problématiques sont multiples et complexes : communication avec les compteurs télérelevés ou remplacement de ceux jugés incompatibles, remplacement des compteurs à budget et smart, reprise de la gestion des clients protégés dans notre système de facturation interne (Haugazel), création des nouveaux identifiants (+/- 4500 codes EAN) pour les points repris et paramétrage de ceux-ci dans nos systèmes back-office (ERP), campagne de relevés d'index de l'ensemble du parc de compteurs non télérelevés...

L'augmentation du coût de l'énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'AIESH bénéficie d'un nouveau contrat d'achat d'énergie pour couvrir les pertes de son réseau et alimenter les clients protégés et les points lumineux sur le territoire du GRD. Le prix du MWh facturé par notre fournisseur évolue désormais en fonction de celui du marché.

La distorsion importante entre les prix budgétés dans les tarifs et ceux actuellement en vigueur sur les marchés engendre une forte pression sur la trésorerie de l'AIESH.

Dans la mesure où la Cwape n'a pas autorisé les gestionnaires de réseaux à répercuter ces augmentations dans les tarifs 2023 et 2024, l'AIESH risque d'être confrontée à terme à de sérieuses difficultés financières si les prix de l'énergie ne s'infléchissent pas de façon significative.

8.1. GRD : les soldes régulateurs et le solde des couts contrôlables

En application de la loi spéciale du 06.01.2014 relative à la sixième réforme de l'Etat, le décret wallon du 11.04.2014, modifiant le décret du 12.04.2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité, officialise le transfert des compétences tarifaires à la CWaPE.

Par ailleurs, l'article 72 du décret du 11.04.2014 introduit un article 66 dans le décret du 12.04.2001 par lequel la CWaPE se voit confier la mission de déterminer et affecter les soldes régulateurs antérieurs au transfert de la compétence tarifaire.

8.1.1. Les soldes régulatoires

Les soldes régulatoires sont constitués des écarts positifs ou négatifs entre la rémunération équitable accordée au GRD et le résultat comptable d'exploitation du GRD, corrigé des écarts entre le budget et la réalité des coûts non contrôlables.

En application de l'AR du 02.09.2008, La CREG devait approuver annuellement les soldes régulatoires du GRD, tandis que l'article 16 du même arrêté stipule que, à l'issue de la troisième année de la période régulatoire, le Conseil des Ministres, sur proposition de la CREG, doit décider de l'affectation des soldes des quatre années antérieures en vue de leur prise en charge par les tarifs de la période régulatoire suivante.

Suite à divers recours quant à la légalité de l'AR du 02.09.2008, mais aussi en raison de la régionalisation de la compétence tarifaire, le processus a été interrompu.

Les travaux de vérification et d'approbation des soldes 2010 à 2014 ainsi que l'affectation des soldes 2008 à 2014 en vue de leur prise en charge n'ont pas encore été réalisés par la CWaPE.

Toujours dans l'attente de cet exercice de vérification, le régulateur avait autorisé les GRD à intégrer dans leurs budgets 2015-2016 deux acomptes sur les soldes régulatoires à récupérer représentant chacun 10% du solde cumulé au 31.12.2013. Dans les budgets 2017 et 2018, le régulateur régional a également autorisé les gestionnaires de réseau à intégrer un troisième et quatrième acompte de 20% du solde cumulé au 31.12.2014.

Pour les exercices 2019 et 2020 (budgets 2019-2023), la Cwape a permis la récupération de 25% des soldes 2008-2016 résiduels.

Les soldes régulatoires de 2017 (dette tarifaire de 182.119,77 euros), de 2018 (créance tarifaire de 111.616,12 euros) et de 2019 (créance tarifaire de 84.414,47 euros) ont fait l'objet d'une affectation aux tarifs de 2021.

La récupération des derniers 25% des soldes 2008-2016 résiduels a fait l'objet d'une affectation dans les tarifs 2022.

Dès lors, les soldes GRD de 2008 à 2019 sont désormais totalement apurés.

En concertation avec la Cwape, il a été convenu de ne pas affecter les soldes GRD 2020 et 2021, à savoir des dettes tarifaires respectives de 171.427,88 euros et 771.853,99 euros.

Un solde provisoire GRD estimé à 168.576,00 (dette tarifaire) a été comptabilisé pour l'exercice 2022. Néanmoins, ce montant devra encore faire l'objet d'une validation par le régulateur.

D'autre part, des soldes GRT sont également comptabilisés et feront l'objet d'un apurement par incorporation dans les tarifs de transport pour le solde de transport et dans les tarifs de distribution pour le solde de transport d'uniformisation.

Le solde GRT 2020 est un passif régulatoire de 83.670,48 euros, celui de 2021 est un actif régulatoire de 155.963,36 euros (solde d'uniformisation compris) et le solde de 2022 est un passif régulatoire de 758.833,58 euros (solde d'uniformisation compris). L'importance de ce dernier se justifie par un remboursement important effectué par RTE dans le cadre d'une opération de régularisation tarifaire de l'exercice 2022. Ce remboursement sera à restituer au marché par réincorporation dans les soldes GRD (solde GRT d'uniformisation).

8.1.2. Evolution des soldes des coûts contrôlables et partiellement contrôlables

Les coûts contrôlables et partiellement contrôlables sont constitués des achats de marchandises, des biens et services et des frais de personnel affectés au fonctionnement du GRD et à l'entretien du réseau.

Le solde de ces coûts est l'écart entre le budget accordé par le régulateur (actuellement la CWaPE) et les coûts réels de l'exercice. Un écart positif (budget supérieur aux coûts réels) constitue un bénéfice pour le GRD (= boni), tandis qu'un écart négatif (budget inférieur aux coûts réels) constitue une perte pour le GRD (= mali).

Les travaux relatifs au rapport ex-post 2022 sont en cours de réalisation. Le dossier devrait être déposé le 30/06/2023 auprès de la Cwape. Ce n'est qu'au terme de la procédure de validation de ce dossier par le régulateur que le solde régulateur GRD 2022 sera définitivement fixé.

8.2. Situation de la télédistribution.

Faisant suite à la concession de l'activité de télédistribution initialement à la société CODITEL Brabant srl aujourd'hui la SRL TELENET, comme nous l'indiquions déjà en 2012, une incertitude subsiste dans la capacité de la société concessionnaire à honorer ses redevances jusqu'au 31/10/2042.

La valorisation de la créance long-terme de 1.210.188,29 euros inscrite à l'actif du bilan dépend de cette capacité. Cependant suite à la reprise de Coditel srl par la SRL Telenet depuis le 13/06/2017, une amélioration a été constatée quant au respect des dates des échéances de nos factures.

9. Utilisation des instruments financiers

L'AIESH a garanti le taux de deux emprunts par des swaps de taux d'intérêt se clôturant respectivement le 31.12.2025 et le 31.12.2034.

Pour le reste, l'AIESH n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

10. Approbation des comptes annuels, décharge aux administrateurs et au commissaire

Nous prions l'assemblée générale des coopérateurs d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

En accord avec les dispositions légales, nous prions l'assemblée générale des coopérateurs d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour leurs mandats effectués durant l'exercice 2022 et jusqu'à la date de l'assemblée générale.

**Rapport du conseil d'administration
sur les participations détenues par l'AIESH SC
présenté à l'assemblée générale ordinaire
du 27 juin 2023**

Au 31 décembre 2022, l'AIESH détient des participations dans les sociétés suivantes : INTER-REGIES sc, INTERSUD sc, PUBLI-T sc, ATRIAS sc, AREWAL sc et ZE-MO sc.

Liste des participations détenues par l'AIESH

Dénomination	Capital	Parts détenues par l'AIESH	Capital souscrit par l'AIESH	Capital libéré par l'AIESH	Valeur comptable nette
INTER-REGIES sc BE 0207.622.758	242.694,00 (1)	140	3.470,60	3.470,60	3.470,60
INTERSUD sc BE 0201.717.438	1.238.401,00 (2)	150	3.750,00	3.750,00	3.750,00
PUBLI-T sc BE 0475.048.986	676.087.094,00 (3)	1.728	514.970,31	514.970,31	514.970,31
ATRIAS sc BE 0836.258.873	18.600,00 (4)	2	100,00	100,00	100,00
AREWAL sc BE 0627.818.345	18.600,00 (5)	62	6.200,00	6.200,00	6.200,00
ZE-MO sc BE 0844.379.951	1.046.000,00 (6)	1.030 parts A + 5 parts C	151.500,00	151.500,00	15.150,00

(1) Capital au 31/12/2020

(2) Capital au 31/12/2021

(3) Apport au 31/08/2022

(4) Capital au 31/12/2021

(5) Capital au 31/12/2021

(6) Capital au 30/06/2021

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ELECTRICITE DU SUD DU HAINAUT POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative Association intercommunale d'électricité du sud du Hainaut (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 décembre 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Il s'agit de la première année pour laquelle nous exerçons le contrôle légal des comptes annuels de la Société.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **€ 60.906.137** et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de **€ 331.785**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 12 mai 2022, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Observation – Soldes régulatoires

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion qui reprend au point 8 l'évolution des actifs et passifs régulatoires (dettes ou créances vis-à-vis du marché) qui sont enregistrés en compte de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Ceci constitue une particularité du secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité.

Ces montants qui concernent les opérations GRT et les opérations GRD ont été enregistrées conformément aux décisions approuvées par la CWaPE jusqu'en 2021. Une estimation du décompte GRT de l'exercice 2022 reçue de l'organe administratif¹ est actée.

Quant au solde GRD de l'exercice 2022, une évaluation de celui-ci, calculée par l'AIESH dans le cadre des travaux préliminaires de la nouvelle méthodologie 2025/2029 a été comptabilisée. Celui-ci devra encore faire l'objet d'une validation par la CWaPE dans le cadre de la procédure de vérification du rapport Ex-post 2022.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce

¹ Rôle assumé par RESA pour 2022.

que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

- nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet et notre réseau sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires du décret du 12 avril 2001 et ses modifications et conformément à la « la décision CD-17g17-CWaPE-0107 du 17 juillet 2017 prise par le Comité de direction de la CWaPE relative à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel actifs en Région wallonne pour la période régulatoire 2019-2023, rendue en application de l'article 43, § 2, du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, de l'article 36, § 2, du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, ainsi que de l'article 2, § 2, du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité ».

Ceci vise :

- les règles d'amortissements des acquisitions (les durées d'amortissements allant jusqu'à 50 ans);
- la facturation des interventions de tiers qui est imputée pour partie en produits et reclassé dans un ou des « sous-comptes de l'actif » en diminution des investissements, pour partie au passif dans l'attente de la réalisation des investissements ou pour partie directement dans un ou des « sous-comptes de l'actif » en diminution des investissements ;
- la comptabilisation des opérations et des redressements sur base des décisions de la CWaPE concernant les soldes régulatoires dans les comptes de produits et charges non récurrents et dans les comptes de régularisation et non de créances et dettes.

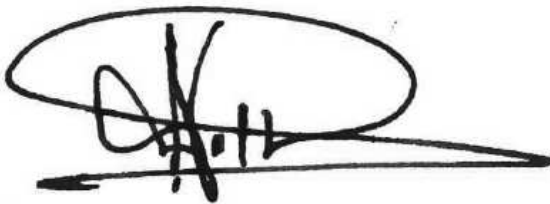
Ce référentiel comptable ne peut être considéré équivalent à celui prévu par l'Arrêté royal du 29 avril 2019. A notre avis, les distorsions ne sont toutefois pas significatives par rapport à l'image fidèle qui aurait résulté de l'application du référentiel comptable prévu par ledit arrêté royal.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

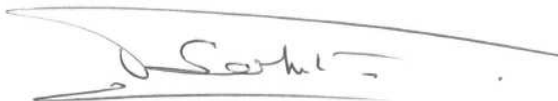
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations, dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 27 juin 2022, le commissaire précédent a évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration du 27 juin 2022, et a transmis sa conclusion à l'organe d'administration

Fait à Verviers, le 24 mai 2023

La SRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par



Alain Williaume
Réviseur d'entreprises



Pierre Sohet
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	46	40,8	5,2
Temps partiel	1002	4,2	2,4	1,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	49,2	42,8	6,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	61.968	54.422	7.546
Temps partiel	1012	4.230	2.461	1.769
Total	1013	66.198	56.883	9.315
Frais de personnel				
Temps plein	1021	4.298.017	3.774.637	523.380
Temps partiel	1022	293.387	170.692	122.695
Total	1023	4.591.404	3.945.328	646.076
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	50,4	43,9	6,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	69.347	60.179	9.168
Frais de personnel	1023	4.315.412	3.744.934	570.477
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	45	4	48
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	45	4	48
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	40	2	41,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	30	2	31,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	7		7
de niveau universitaire	1203	3		3
Femmes	121	5	2	6,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	1	3,9
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	1,5
de niveau universitaire	1213	1		1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	13	2	14,4
Ouvriers	132	32	2	33,6
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.382	
Frais pour la société	152	78.105	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3		3
310	3		3
311			
312			
313			
340	2		2
341			
342			
343	1		1
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	38	5811	1
5802	2.968	5812	4
5803	12.906	5813	65
58031	12.906	58131	65
58032		58132	
58033		58133	
5821	38	5831	7
5822	3.040	5832	560
5823	155.040	5833	28.560
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Rapport annuel de rémunération sur l'exercice 2022 par le Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L6421-1 du CDLD.

L'Assemblée Générale du 27 juin 2022 approuve les recommandations du Comité de Rémunération pour l'année 2022 :

- 1 – Appliquer une indexation des montants des jetons de présence aux administrateurs et Vice-Président, et indexation à la rémunération forfaitaire au Président inclus.
- 2 – les montants en 2022 seront octroyés selon l'index à la consommation en vigueur.
- 3 – fixer le montant brut du jeton de présence aux administrateurs pour l'année 2022 à 125,00 € (indice 138.01)
- 4 - fixer le montant brut du jeton de présence au Vice-Président pour l'année 2022 à 150,00 € (indice 138.01)
- 5 – d'octroyer une rémunération forfaitaire + avantages pour le Président d'un montant brut annuel global de 8.500 € (indice 138.01)

Numéro d'identification (BCE)	BCE 201.712.587
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.
Période de reporting	2022

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	8
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	1

Comité d'Audit³	1
Comité de secteur #1⁴	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	Néant
Comité de Gestion	3

Membres du Conseil d'administration

Fonction⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute⁷	Détail de la rémunération et des avantages⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	MEERTENS Willy	15.919.51 €	Indemnité de fonction (forfait annuel) Pas d'avantage (espèces ou nature)	Forfait pour couvrir tous les frais (déplacements, réunions extérieures etc...)	Administrateur AREWAL rémunéré Délégué AREWAL Non rémunéré	100 %
Vice-Président	DUVAL René	1.979.44 €	5/8 jetons de présences CA 2/3 jetons de présences CG	Néant	Néant	64%

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

			Pas d'avantage (espèces ou nature)			
Administrateur	DAUBERCIES Maryse	2.550.88 €	7/8 jetons de présence CA 3/3 jetons de présence CG 1/1 jeton de présence Comité Audit Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	90 %
Administrateur	LALOYAUX Damien	245.09 €	1/8 jetons de présence CA 0/3 jeton de présence CG Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	9 %
Administrateur	COLLIN Jacquy	1.418.75 €	6/8 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Délégué AREWAL Non rémunéré	80 %
Administrateur	DUCOEUR Michel	1.876.13 €	8/8 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Administrateur AREWAL rémunéré Délégué AREWAL Non rémunéré	100 %
Administrateur	LALMANT Alain	1.876.13 €	8/8 jetons de présence CA	Néant	Néant	100 %

			Pas d'avantage (espèces ou nature)			
Administrateur	DARDENNE Tanguy	1.636.12 €	5/8 jetons de présence CA 2/3 jetons de présence CG Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	64 %
Administrateur	THIRY Eric	1.386.15 €	5/8 jetons de présence CA 1/1 jeton de présence Comité Audit Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Délégué AREWAL Non rémunéré	66 %
Administrateur	DOMER Stéphane	1.159.81 €	5/8 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	63 %
Administrateur	BAYARD Eddy	947.07 €	4/8 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	50 %
Administrateur	GUIOT Georgette	1.159,45 €	4/8 jetons de présence CA 1/3 jetons de présence CG Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	

Total général	11	30.854,82 €	x	x	x	x

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	WALLEE Didier	142.043,44 €	Rémunérations soumises à l'ONSS : 126.128,26 € Rémunérations non-soumises à l'ONSS : 15.915,18 € Déplacement domicile / lieu de travail : 276,91 € Tickets restaurant : 1.471,83 €	
Total rémunérations	1	142.043,44 €	x	x

Commentaires éventuels

--

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? ~~Oui~~ / **Non**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?
~~Oui~~ / **Non**
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? ~~Oui~~ / **Non**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? _____



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.

Société Coopérative

Constituée conformément à la loi du 1er mars 1922
Arrêté royal du 20 avril 1925
Annexe au Moniteur Belge du 20 mai 1925, acte N° 6483

Siège social : Hôtel de Ville de Chimay
Siège d'exploitation : rue du Commerce 4 B - 6470 RANCE.

Rance, le 20 avril 2023,

Rapport du Comité de Rémunération à l'Assemblée Générale de l'Intercommunale AIESH visé à l'article L1523-17 § 2, alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour l'exercice 2023.

Le Comité de Rémunération estime que les frais du Président concernent notamment des déplacements récurrents au siège d'exploitation pour signer les actes sociaux mais aussi pour assister à diverses réunions utiles au bon fonctionnement de la société.

Le Comité de Rémunération a dès lors conclu que la rémunération par jeton de présence était insuffisante.

C'est pourquoi, les Membres décident d'octroyer au Président une rémunération forfaitaire + avantages d'un montant brut annuel global de 8.500,00 € à indexer. (indice 138.01)

Quant aux Administrateurs et Vice-Président, le Comité de Rémunération applique la recommandation du Décret du 29 mars 2018 relatif à la Gouvernance et transparence des mandats publics en Wallonie, c'est-à-dire une rémunération par jeton de présence, d'un montant brut de 125,00 € à indexer (indice 138.01) pour les Administrateurs, et d'un montant brut de 150,00 € à indexer (indice 138.01) pour le Vice-Président.

Le Directeur,

D. WALLEE

Le Président,

W.MEERTENS

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

TAB1.1 : Synthèse du compte de résultats de l'année concernée par activité

	Code	REALITE 2022				
		Société/Intercommunale	Activités hors GRD	GRD - Activité non régulée	GRD - Activité régulée - Electricité	GRD - Activité régulée - Gaz
Ventes et prestations	70/76A	19.662.508	372.868	413.818	18.875.822	0
Chiffre d'affaires	70	15.449.933	109.546	134.790	15.205.597	0
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	-6.576	44.737	1.027	-52.340	0
Production immobilisée	72	3.287.486	0	278.001	3.009.484	0
Autres produits d'exploitation	74	930.760	218.585	0	712.175	0
Produits d'exploitation non récurrents	76A	905	0	0	905	0
Coût des ventes et des prestations	60/66A	19.630.482	524.003	878.644	18.227.835	0
Approvisionnements et marchandises	60	7.483.862	60.508	507.284	6.916.070	0
Services et biens divers	61	2.537.912	21.351	583	2.515.977	0
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	4.591.404	201.569	122.427	4.267.409	0
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.674.110	168.719	248.350	2.257.041	0
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	35.924	6.399	0	29.525	0
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0
Autres charges d'exploitation	640/8	133.610	65.457	0	68.153	0
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	2.173.660	0	0	2.173.660	0
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	32.026	-151.135	-464.826	647.986	0
Produits financiers	75/76B	90.898	90.802	0	96	0
Produits financiers récurrents	75	90.898	90.802	0	96	0
Produits des immobilisations financières	750	46.812	46.812	0	0	0
Produits des actifs circulants	751	96	0	0	96	0
Autres produits financiers	752/9	43.990	43.990	0	0	0
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	0	0
Charges financières	65/66B	302.768	-239	0	303.007	0
Charges financières récurrentes	65	258.900	-239	0	259.139	0
Charges des dettes	650	258.900	-239	0	259.139	0
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0
Charges financières non récurrentes	66B	43.869	0	0	43.869	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-179.845	-60.094	-464.826	345.075	0
Prélèvements sur les impôts différés	780	0	0	0	0	0
Transfert aux impôts différés	680	0	0	0	0	0
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	151.941	14.043	0	137.898	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-331.786	-74.138	-464.826	207.177	0
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	0	0	0	0	0
Transfert aux réserves immunisées	689	0	0	0	0	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-331.786	-74.138	-464.826	207.177	0

TAB11 : Evolution bilancielle

SOCIETE/INTERCOMMUNALE

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	49.415.473	52.145.440	50.403.000	50.740.525	52.031.450	6%	-3%	1%	3%
I. Frais d'établissement	20	0	0	0			0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21	164.556	1.340.714	1.222.473	1.799.311	2.962.145	715%	-9%	47%	65%
III. Immobilisations corporelles	22/27	48.081.043	49.600.815	48.506.938	48.267.600	48.451.410	3%	-2%	0%	0%
IV. Immobilisations financières	28	1.169.875	1.203.911	673.589	673.614	617.894	3%	-44%	0%	-8%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	8.238.106	8.319.835	11.558.051	12.931.475	8.874.687	1%	39%	12%	-31%
V. Créances à plus d'un an	29	1.392.356	1.348.380	1.303.380	1.257.327	1.210.188	-3%	-3%	-4%	-4%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.168.028	1.310.162	1.304.389	1.450.355	1.793.419	12%	0%	11%	24%
VII. Créances à un an au plus	40/41	3.408.864	2.709.730	4.026.999	5.771.807	3.992.311	-21%	49%	43%	-31%
VIII. Placements d'argent	50/53	905.465	802.454	997.531	2.155.280	0	-11%	24%	116%	-100%
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.294.221	1.721.107	3.097.112	1.950.638	1.344.033	33%	80%	-37%	-31%
X. Comptes de régularisation	490/1	69.172	428.002	828.639	346.068	534.735	519%	94%	-58%	55%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	57.653.578	60.465.275	61.961.052	63.672.000	60.906.137	5%	2%	3%	-4%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	39.119.073	39.726.068	41.351.306	41.351.306	41.019.521	2%	4%	0%	-1%
I. Capital	10	6.465.528	6.465.528	0	0	0	0%	-100%	0%	0%
II. Primes d'émission	11	0	0	6.465.528	6.465.528	6.465.528	0%	INF	0%	0%
III. Plus-values de réévaluation	12	8.767.314	8.532.521	8.293.516	8.058.724	7.823.932	-3%	-3%	-3%	-3%
IV. Réserves	13	23.886.231	24.728.018	25.842.261	26.077.054	26.311.846	4%	5%	1%	1%
V. Bénéfice reporté	14	0	0	750.000	750.000	418.215	0%	INF	0%	-44%
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	18.534.505	20.739.207	20.609.745	22.320.694	19.886.616	12%	-1%	8%	-11%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.088.167	11.040.067	2%	12%	3%	-9%
A. Dettes financières	170/4	10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.085.167	11.040.067	2%	12%	3%	-9%
Etablissements de crédit		10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.085.167	11.040.067	2%	12%	3%	-9%
Autres emprunts							0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9				3.000		0%	0%	INF	-100%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	6.243.745	8.777.043	7.271.901	9.142.461	6.243.830	41%	-17%	26%	-32%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	815.600	870.600	980.600	1.048.100	1.048.100	7%	13%	7%	0%
B. Dettes financières	43	0	0	0	381.817	422.979	0%	0%	INF	11%
C. Dettes commerciales	44	2.243.389	4.199.684	4.077.946	4.592.560	2.335.979	87%	-3%	13%	-49%
D. Acomptes reçus sur commandes	46	1.788.780	2.230.810	63.550	80.597	372.495	25%	-97%	27%	362%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	630.761	846.494	814.108	796.001	547.614	34%	-4%	-2%	-31%
F. Autres dettes	47/48	765.215	629.456	1.335.698	2.243.385	1.516.664	-18%	112%	68%	-32%
X. Comptes de régularisation	492/3	1.928.794	1.398.296	1.554.577	1.090.066	2.602.719	-28%	11%	-30%	139%
TOTAL DU PASSIF	10/49	57.653.578	60.465.275	61.961.052	63.672.000	60.906.137	5%	2%	3%	-4%

Activités hors GRD

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022
IMMOBILISATIONS	20/28	4.474.207	4.133.781	1.680.343	1.517.204	1.288.264
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0	0	0	0
III. Immobilisations corporelles	22/27	3.319.517	3.009.390	1.085.905	916.913	748.194
IV. Immobilisations financières	28	1.154.691	1.124.391	594.438	600.291	540.070
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.917.152	1.832.538	2.299.970	2.241.023	2.253.860
V. Créances à plus d'un an	29	1.392.356	1.348.380	1.303.380	1.257.327	1.210.188
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	3.253	53.187	88.145	38.186	82.923
VII. Créances à un an au plus	40/41	222.089	302.306	809.523	96.460	126.222
VIII. Placements d'argent	50/53	0	0	0	0	0
IX. Valeurs disponibles	54/58	299.454	128.665	98.922	849.051	834.526
X. Comptes de régularisation	490/1	0	0	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	6.391.359	5.966.319	3.980.313	3.758.226	3.542.124

Evolution			
2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
-8%	-59%	-10%	-15%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-9%	-64%	-16%	-18%
-3%	-47%	1%	-10%
-4%	26%	-3%	1%
-3%	-3%	-4%	-4%
1535%	66%	-57%	117%
36%	168%	-88%	31%
0%	0%	0%	0%
-57%	-23%	758%	-2%
0%	0%	0%	0%
-7%	-33%	-6%	-6%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022
CAPITAUX PROPRES	10/15	4.497.083	4.359.938	2.442.257	2.439.401	2.442.257
I. Capital	10	2.550.456	2.550.456	0	0	0
II. Primes d'émission	11	0	0	308.856	306.000	308.856
III. Plus-values de réévaluation	12	64.465	64.465	60.252	60.252	60.252
IV. Réserves	13	1.882.162	1.745.017	2.073.149	2.073.149	2.073.149
V. Bénéfice reporté	14	0	0	0	0	0
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0
DETTES	17/49	1.894.276	1.606.381	1.538.056	1.318.825	1.099.867
VIII. Dettes à plus d'un an	17	500.000	450.000	400.000	350.000	300.000
A. Dettes financières	170/4	500.000	450.000	400.000	350.000	300.000
Etablissements de crédit		500.000	450.000	400.000	350.000	300.000
Autres emprunts		0	0	0	0	0
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0
IX. Dettes à un an au plus	42/48	-43.500	-101.588	50.000	50.000	50.000
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0
C. Dettes commerciales	44	0	0	0	0	0
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0	0	0	0	0
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	62.997	65.618	0	0	0
F. Autres dettes	47/48	-156.497	-217.206	0	0	0
X. Comptes de régularisation	492/3	1.437.776	1.257.969	1.088.056	918.825	749.867
TOTAL DU PASSIF	10/49	6.391.359	5.966.319	3.980.313	3.758.226	3.542.124

Evolution			
2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
-3%	-44%	0%	0%
0%	-100%	0%	0%
0%	INF	-1%	1%
0%	-7%	0%	0%
-7%	19%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-15%	-4%	-14%	-17%
-10%	-11%	-13%	-14%
-10%	-11%	-13%	-14%
-10%	-11%	-13%	-14%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
134%	-149%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
4%	-100%	0%	0%
39%	-100%	0%	0%
-13%	-14%	-16%	-18%
-7%	-33%	-6%	-6%

GRD - Activités non régulées

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	0	0	1.822.679	1.751.988	1.781.639	0%	INF	-4%	2%
I. Frais d'établissement	20						0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21						0%	0%	0%	0%
III. Immobilisations corporelles	22/27			1.822.679	1.751.988	1.781.639	0%	INF	-4%	2%
IV. Immobilisations financières	28						0%	0%	0%	0%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	0	0	-382.504	-101.793	76.174	0%	0%	-73%	-175%
V. Créances à plus d'un an	29						0%	0%	0%	0%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3						0%	0%	0%	0%
VII. Créances à un an au plus	40/41					27.203	0%	0%	0%	INF
VIII. Placements d'argent	50/53						0%	0%	0%	0%
IX. Valeurs disponibles	54/58			-382.504	-101.793	48.971	0%	0%	-73%	-148%
X. Comptes de régularisation	490/1						0%	0%	0%	0%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0	0	1.440.175	1.650.195	1.857.813	0%	INF	15%	13%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	0	0	1.913.468	1.913.468	1.913.468	0%	INF	0%	0%
I. Capital	10					0	0%	0%	0%	0%
II. Primes d'émission	11			2.241.600	2.241.600	2.241.600	0%	INF	0%	0%
III. Plus-values de réévaluation	12					0	0%	0%	0%	0%
IV. Réserves	13			-328.132	-328.132	-328.132	0%	0%	0%	0%
V. Bénéfice reporté	14					0	0%	0%	0%	0%
VI. Subsidés en capital	15					0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	0	0	-473.293	-263.273	-55.655	0%	0%	-44%	-79%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
A. Dettes financières	170/4	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Etablissements de crédit							0%	0%	0%	0%
Autres emprunts							0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9						0%	0%	0%	0%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	0	0	-473.293	-263.273	-55.655	0%	0%	-44%	-79%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42						0%	0%	0%	0%
B. Dettes financières	43						0%	0%	0%	0%
C. Dettes commerciales	44					-55.655	0%	0%	0%	0%
D. Acomptes reçus sur commandes	46						0%	0%	0%	0%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45						0%	0%	0%	0%
F. Autres dettes	47/48			-473.293	-263.273	0	0%	0%	-44%	-100%
X. Comptes de régularisation	492/3						0%	0%	0%	0%
TOTAL DU PASSIF	10/49	0	0	1.440.175	1.650.195	1.857.813	0%	INF	15%	13%

GRD - Activité régulée | Electricité

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	44.941.265	48.011.659	46.899.978	47.471.333	48.961.546	7%	-2%	1%	3%
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21	164.556	1.340.714	1.222.473	1.799.311	2.962.145	715%	-9%	47%	65%
III. Immobilisations corporelles	22/27	44.761.526	46.591.425	45.598.354	45.598.699	45.921.577	4%	-2%	0%	1%
IV. Immobilisations financières	28	15.184	79.520	79.152	73.324	77.824	424%	0%	-7%	6%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	6.320.954	6.487.297	9.640.585	10.792.246	6.544.653	3%	49%	12%	-39%
V. Créances à plus d'un an	29	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.164.775	1.256.975	1.216.245	1.412.170	1.710.496	8%	-3%	16%	21%
VII. Créances à un an au plus	40/41	3.186.775	2.407.424	3.217.476	5.675.348	3.838.885	-24%	34%	76%	-32%
VIII. Placements d'argent	50/53	905.465	802.454	997.531	2.155.280	0	-11%	24%	116%	-100%
IX. Valeurs disponibles	54/58	994.766	1.592.442	3.380.694	1.203.380	460.537	60%	112%	-64%	-62%
X. Comptes de régularisation	490/1	69.172	428.002	828.639	346.068	534.735	519%	94%	-58%	55%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	51.262.219	54.498.956	56.540.563	58.263.579	55.506.199	6%	4%	3%	-5%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	34.621.991	35.366.130	36.995.581	36.998.437	36.663.796	2%	5%	0%	-1%
I. Capital	10	3.915.073	3.915.073	0	0	0	0%	-100%	0%	0%
II. Primes d'émission	11	0	0	3.915.073	3.917.928	3.915.073	0%	INF	0%	0%
III. Plus-values de réévaluation	12	8.702.849	8.468.057	8.233.265	7.998.472	7.763.680	-3%	-3%	-3%	-3%
IV. Réserves	13	22.004.069	22.983.001	24.097.244	24.332.036	24.566.828	4%	5%	1%	1%
V. Bénéfice reporté	14	0	0	750.000	750.000	418.215	0%	INF	0%	-44%
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	16.640.229	19.132.826	19.544.982	21.265.142	18.842.404	15%	2%	9%	-11%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.738.167	10.740.067	3%	13%	3%	-9%
A. Dettes financières	170/4	9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.735.167	10.740.067	3%	13%	3%	-8%
Etablissements de crédit		9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.735.167	10.740.067	3%	13%	3%	-8%
Autres emprunts		0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	3.000	0	0%	0%	INF	-100%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	6.287.244	8.878.631	7.695.194	9.355.734	6.249.485	41%	-13%	22%	-33%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	765.600	820.600	930.600	998.100	998.100	7%	13%	7%	0%
B. Dettes financières	43	0	0	0	381.817	422.979	0%	0%	INF	11%
C. Dettes commerciales	44	2.243.389	4.199.684	4.077.946	4.592.560	2.391.634	87%	-3%	13%	-48%
D. Acomptes reçus sur commandes	46	1.788.780	2.230.810	63.550	80.597	372.495	25%	-97%	27%	362%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	567.764	780.876	814.108	796.001	547.614	38%	4%	-2%	-31%
F. Autres dettes	47/48	921.712	846.661	1.808.991	2.506.658	1.516.664	-8%	114%	39%	-39%
X. Comptes de régularisation	492/3	491.017	140.328	466.521	171.241	1.852.852	-71%	232%	-63%	982%
TOTAL DU PASSIF	10/49	51.262.219	54.498.956	56.540.563	58.263.579	55.506.199	6%	4%	3%	-5%

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution				
							2019 2018	2020 2019	2021 2020	2022 2021	2021
IMMOBILISATIONS	20/28	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%	0%
I. Frais d'établissement	20							0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21							0%	0%	0%	0%
III. Immobilisations corporelles	22/27							0%	0%	0%	0%
IV. Immobilisations financières	28							0%	0%	0%	0%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
V. Créances à plus d'un an	29							0%	0%	0%	0%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3							0%	0%	0%	0%
VII. Créances à un an au plus	40/41							0%	0%	0%	0%
VIII. Placements d'argent	50/53							0%	0%	0%	0%
IX. Valeurs disponibles	54/58							0%	0%	0%	0%
X. Comptes de régularisation	490/1							0%	0%	0%	0%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution				
							2019 2018	2020 2019	2021 2020	2022 2021	2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
I. Capital	10							0%	0%	0%	0%
II. Primes d'émission	11							0%	0%	0%	0%
III. Plus-values de réévaluation	12							0%	0%	0%	0%
IV. Réserves	13							0%	0%	0%	0%
V. Bénéfice reporté	14							0%	0%	0%	0%
VI. Subsides en capital	15							0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16							0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VIII. Dettes à plus d'un an	17							0%	0%	0%	0%
A. Dettes financières	170/4							0%	0%	0%	0%
Etablissements de crédit								0%	0%	0%	0%
Autres emprunts								0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9							0%	0%	0%	0%
IX. Dettes à un an au plus	42/48							0%	0%	0%	0%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42							0%	0%	0%	0%
B. Dettes financières	43							0%	0%	0%	0%
C. Dettes commerciales	44							0%	0%	0%	0%
D. Acomptes reçus sur commandes	46							0%	0%	0%	0%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45							0%	0%	0%	0%
F. Autres dettes	47/48							0%	0%	0%	0%
X. Comptes de régularisation	492/3							0%	0%	0%	0%
TOTAL DU PASSIF	10/49	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%

Contrôle de concordance

ACTIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
III. Immobilisations corporelles	22/27	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
IV. Immobilisations financières	28	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
V. Créances à plus d'un an	29	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Créances à un an au plus	40/41	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VIII. Placements d'argent	50/53	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
IX. Valeurs disponibles	54/58	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
X. Comptes de régularisation	490/1	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%

PASSIF	Code	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	REALITE 2022	Evolution			
							2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	2022 - 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
I. Capital	10	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
II. Primes d'émission	11	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
III. Plus-values de réévaluation	12	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
IV. Réserves	13	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
V. Bénéfice reporté	14	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
A. Dettes financières	170/4	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Etablissements de crédit		0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres emprunts		0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
C. Dettes commerciales	44	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
F. Autres dettes	47/48	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
X. Comptes de régularisation	492/3	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
TOTAL DU PASSIF	10/49	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%